

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Master Psychologie

- Institut catholique de Toulouse

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Pôle littéraire, philosophique et sciences humaines

Établissement déposant : Institut catholique de Toulouse

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Le master de *Psychologie clinique de la santé* forme à l'accompagnement des personnes en situation de handicap et d'addiction, et permet d'accéder au titre professionnel de psychologue. Il s'inscrit dans la continuité de la formation initiale en licence de psychologie offerte à l'Institut catholique de Toulouse.

Les compétences acquises permettent d'intervenir au niveau de l'analyse des situations, de l'évaluation psychologique, de l'établissement d'un diagnostic et de l'accompagnement des patients et des personnes de leur environnement (familles, professionnels).

Avis du comité d'experts

Cette formation récente prépare assez spécifiquement à intervenir dans deux domaines spécialisés de la psychologie de la santé : les addictions et le handicap, à partir d'enseignements ciblés et professionnalisants. Ces deux thématiques (bientôt renforcées par une nouvelle orientation psycho-oncologie), s'inscrivent clairement dans la « psychologie de la santé » et s'articulent l'une à l'autre à partir de la polysémie du terme « dépendance », mais l'usage du terme « clinique » dans l'intitulé ne correspond que très superficiellement aux orientations sous-disciplinaires de la mention.

Le master en psychologie clinique de la santé se situe en position concurrentielle avec un master à l'Université Toulouse II - Jean Jaurès au même intitulé. Les deux « spécialités » proposées répondent toutefois à des demandes sociales et institutionnelles d'actualité. La présentation de la maquette manque de clarté : la confusion est constante entre « spécialité » de master et « parcours » d'une même spécialité de master. Il semble finalement s'agir d'une seule spécialité de la mention psychologie, composée de deux parcours et partageant un même tronc commun ; même si la distinction tend à disparaître à l'heure actuelle, il est également fait état d'un « master recherche » alors qu'il s'agit clairement d'un « master professionnel » : il n'existe aucun parcours spécialisé en ce sens proposant des enseignements correspondants en méthodologie de la recherche. Les présentations de cours ne sont pas toujours suffisamment précises ni éclairantes (le propos est ainsi particulièrement vague sur l'enseignement en périnatalité). Les indications sur les compétences psychothérapeutiques des diplômés devraient être utilisées avec beaucoup plus de circonspection. Il ne peut au mieux s'agir que d'initiation à la prise en charge thérapeutique.

L'insuffisance des effectifs d'enseignants-chercheurs statutaires apparaît problématique, d'autant que ces mêmes intervenants encadrent la licence et constituent également l'équipe de recherche PSYCHLIS à laquelle est adossé le master. De ce fait, des cours magistraux sont semble-t-il dispensés par des intervenants non titulaires d'un doctorat.

L'ouverture de ce master ne date que de 2012/2013, et il a été modifié dès 2014. Les effectifs sont en constante progression (44 inscrits sur les deux années en 2014/2014). De ce fait, il n'y a pas encore de recul suffisant ni suffisamment de données statistiques pour apprécier le taux d'insertion des diplômés.

Éléments spécifiques de la mention

Place de la recherche	<p>L'initiation à la recherche repose sur la rédaction de mémoires encadrés en M1 et M2. La procédure de suivi et de soutenance est conforme aux attendus en ce domaine</p> <p>Les étudiants sont invités à participer à des « journées d'études » et des colloques. On ne voit pas qui sont les « directeurs de recherches » animant le séminaire de recherche</p>
Place de la professionnalisation	<p>La professionnalisation spécifique au métier de psychologue s'effectue principalement dans le cadre du stage intégré dans le parcours et certains enseignements orientés vers la pratique. Les professionnels sont majoritaires dans l'équipe pédagogique. Plusieurs modules de professionnalisation préparent correctement les étudiants à appréhender la réalité professionnelle. Des appuis sont fournis aux étudiants rejoignant l'ICT au niveau du master.</p>
Place des projets et stages	<p>Des stages professionnalisants sont prévus en institutions soignantes ; leur volume est de 300 heures en M1 et 500 heures en M2 (conformément au décret du 22 mars 1990, et visant l'accès à l'autonomie et la prise en charge progressive de tâches spécifiques au métier de psychologue). Manquent toutefois des informations sur les partenariats et les lieux de stages.</p>
Place de l'international	<p>Les étudiants ont la possibilité de bénéficier d'échanges internationaux dans le cadre Erasmus ou par convention spéciale. Les contraintes de professionnalisation (stages) limitent de fait les possibilités de mobilité</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Le recrutement des étudiants s'effectue par une double sélection (étude du dossier ; examen de type QCM) pour chacune des deux années de master</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>Les cours fondamentaux s'effectuent en présentiel, ils sont complétés par différents modules méthodologiques, séminaires et atelier</p> <p>Pas d'indication sur la répartition entre cours magistral et travaux dirigés</p> <p>L'usage du numérique, en particulier la plateforme moodle, s'appuie sur les modalités partagées du champ global</p>
Evaluation des étudiants	<p>L'évaluation des étudiants se conforme aux directives transversales du champ, sans précision particulière dans l'autoévaluation. Le travail de mémoire de recherche suit un protocole précis, conduisant à une soutenance devant un jury</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>Pas d'indications particulières dans ce contexte</p>
Suivi des diplômés	<p>Pas de données significatives disponibles à ce jour</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Evaluation détaillée de chaque enseignement par questionnaire anonyme sur la plateforme moodle. Conseil de perfectionnement (réunion annuelle), en lien avec des réunions pédagogiques. Dispositif d'autoévaluation en cours de constitution</p>

Synthèse de l'évaluation de la formation

Point fort :

- Formation orientée vers la professionnalisation et spécialisée dans deux domaines répondant à des demandes sociales et institutionnelles actuelles, le handicap et les addictions.

Points faibles :

- Adéquation insuffisante entre la mention « clinique » de l'intitulé du master et les contenus pédagogiques.
- Insuffisance de personnel statutaire pour le pilotage et l'encadrement du cursus.
- Informations insuffisantes sur les lieux de stage.
- Lacunes dans le dossier d'autoévaluation et inadéquations dans l'utilisation des titres.

Conclusions :

Ce master *Psychologie*, orienté vers la psychologie de la santé, offre une formation professionnalisante adéquate aux situations d'addictions et de handicap (évaluation et accompagnement). Les problèmes d'encadrement par des enseignants-chercheurs statutaires devront être sérieusement pris en considération.

Observations de l'établissement



LTS/JC/14_15/0081

Toulouse, le 03 mars 2015

INSTITUT
CATHOLIQUE
DE TOULOUSE



Le Recteur

Objet : Réponse de l'ICT au rapport d'évaluation sur le master de psychologie par l'HCERES

Nous notons avec satisfaction que les deux spécialités de l'handicap et de l'addiction sont jugées positivement comme répondant à des demandes sociales et institutionnelles d'actualité. Nous considérons donc qu'il n'est pas avéré que l'identité de la mention positionne ce master en situation de concurrence avec celui, portant le même intitulé, à l'Université Jean Jaurès. Nous entendons mieux préciser qu'il s'agit de parcours, ce qui apporte une vraie différenciation dans l'offre régionale des masters portant le même intitulé de mention. Nous précisons d'ailleurs que le nouvel intitulé porte à la fois psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé. Nous entendons que l'aspect clinique demande à être mieux explicité. Nous ajoutons que nous apportons un facteur de différenciation supplémentaire, à savoir une coloration du tronc commun en oncologie.

Nous entendons que l'équipe pédagogique gagnerait à être renforcée.

Nous précisons que les enseignements se répartissent pour 2/3 en cours magistraux et pour 1/3 en TD.



Luc-Thomas Somme